

### C. LA BRH EN 2004

*En 2004, la BRH s'est attachée à : (1) offrir un volume de monnaie adapté aux besoins de l'économie, (2) poursuivre les activités de développement et d'entretien relatives au Système d'Information Financier (SIF), aux projets techniques et à l'alimentation en énergie, et (3) renforcer la structure interne de la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires et garantir la poursuite de son programme d'inspections des caisses populaires.*

*La quantité de monnaie émise par la BRH en 2004 a diminué de 98 % et sa valeur de 93,50 % par rapport à 2003 : un million de billets émis valant 215 MG en 2004, contre 49,1 millions d'une valeur de 3 285 MG en 2003. La demande des agents pour les grosses coupures a toutefois augmenté en 2004 puisque, cette année, la BRH a remplacé 4 millions de billets mutilés de 250 gourdes et 6,6 millions de billets mutilés de 500 gourdes, respectivement deux et trois fois plus qu'en 2003. Pour sécuriser le système de paiements et en assurer l'efficacité, la BRH a enlevé plus de trois mille faux billets de la circulation, et compensé près de trois millions de chèques. Elle a aussi imprimé près de trois cent mille chèques pour l'État haïtien, en a certifié près de trois mille libellés en gourdes, et exécuté plus de sept cent ordres de virement.*

*La BRH a formé un comité de pilotage pour relancer le projet SIF en vue du déploiement des modules Réserve Légale, Centrale des Risques, Change, Impayés, et du développement de nouveaux modules tels que Bilan et États des Circulaires. Elle a apporté son concours au Ministère de l'Économie et des Finances pour la mise en œuvre du projet Crédit direct, un programme de paiement informatisé des fonctionnaires publics. Elle a réalisé la migration de l'application Gestion des ressources humaines, de son domaine Windows NT vers Windows 2000 Active directory, et de son système de messagerie Exchange 5.5 vers Exchange 2000, pour faciliter la gestion de son environnement grâce aux nouvelles fonctionnalités qu'offrent ces applications. L'installation des équipements terminaux dans les diverses institutions financières dans le cadre du Réseau Télématique Financier est prévue pour l'exercice suivant.*

*La Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires de la BRH a renforcé sa structure interne grâce à l'appui technique de Développement International Desjardins, et réalisé des visites d'inspection dans plusieurs caisses d'épargne et de crédit en vue de s'assurer du respect de la législation haïtienne sur les coopératives d'épargne et de crédit, et de l'application des circulaires émises par la BRH en la matière.*



## IX. LA MONNAIE FUDICIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE

### IX.1 BILLETS ET MONNAIE DIVISIONNAIRE

#### IX.1.1 Émission, destruction et remplacement de la monnaie

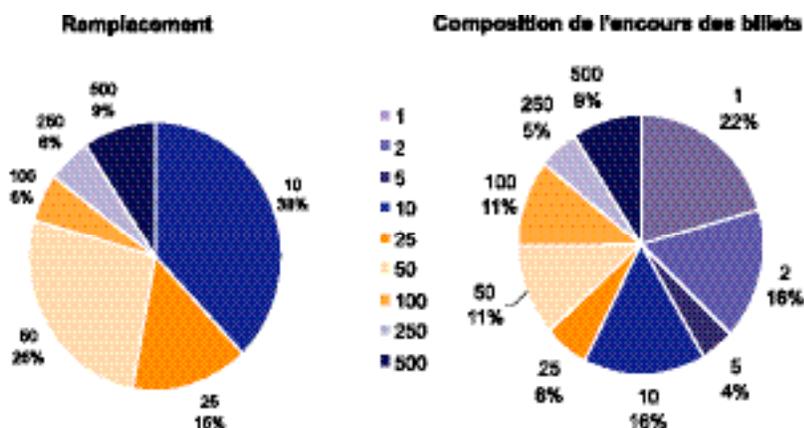
Le déclin de l'activité économique en 2004 s'est répercuté sur la quantité de monnaie émise par la BRH. En effet, l'émission monétaire brute (pièces et billets confondus), a connu un recul considérable, passant de 3 285 MG en 2003 à 215 MG en 2004, alors qu'elle avait doublé entre 2002 et 2003. Ce montant représente une émission brute d'un million de billets, contre 49,1 millions en 2003 et est réparti comme suit : 600 000 billets de 25 gourdes et 400 000 billets de 500 gourdes.

Poursuivant la tendance affichée en 2003, le volume de billets détruits en 2004 a augmenté de 10,67 %, bien qu'à un rythme moins soutenu (29,66 %). Il a atteint 83,8 millions ou 6 004,3 MG. Le nombre de billets remplacés a évolué également à la hausse (44,63 %) à 70,3 millions d'unités pour un montant en gourdes de 6 157,5 MG, contrairement à l'exercice précédent où il s'était replié de 3,70 %. Les billets de 10, de 50 et de 100 gourdes ont connu un taux de destruction plus important, s'élevant à 80 % du total des billets mutilés. De même, les billets remplacés sont constitués essentiellement de petites coupures : billets de 10 gourdes (38 %) et 50 gourdes (26 %). Les émissions nouvelles se sont donc établies à 61,5 MG, résultat obtenu en déduisant des émissions brutes la différence entre le montant de billets recyclés et broyés.

Tableau 39 Destruction, remplacement et émission de la monnaie  
(en milliers de billets et pièces)

Coupure	Destruction	%	Remplacement	%	Emission	%
<b>Billets gourdes</b>						
1	225	0.3	-	-	-	-
2	0	-	-	-	-	-
5	18	0.0	-	-	-	-
10	19539	23.3	28500	37.7	-	-
25	9741	11.8	10700	15.2	600	60.0
50	27018	32.3	18500	28.3	-	-
100	21027	25.1	4000	5.7	-	-
250	3948	4.7	4000	5.7	-	-
500	2249	2.7	6600	9.4	400	40.0
<b>Total billets</b>	<b>83765</b>	<b>100.0</b>	<b>70300</b>	<b>100.0</b>	<b>1000</b>	<b>100.0</b>
<b>Pièces</b>						
0.05	-	-	-	-	-	-
0.1	-	-	-	-	-	-
0.2	-	-	2730	22.8	-	-
0.5	-	-	0	-	-	-
1	-	-	6000	50.1	-	-
5	-	-	3240	27.1	-	-
<b>Total pièces</b>			<b>11970</b>	<b>100.0</b>	<b>0</b>	

Graphique 39 Remplacement de billets et composition de l'encours



### IX.1.2 Circulation fiduciaire au sens large

Après un accroissement de 32 % en 2003, le volume de monnaie hors chambre forte de la Banque Centrale, constituant la Circulation fiduciaire au sens large, a légèrement régressé, passant de 10 668,7 MG à 10 617,6 MG. Cette évolution s'explique par le recul de l'encours des billets (-0,82 %) à 10 314,4 MG, atténué par une expansion de 12,86 % de l'encours des pièces, en particulier des pièces d'une gourde (25,71 %) et de 5 gourdes (61,26 %), lesquelles sont respectivement évaluées à 77,9 MG et 185,7 MG.

Composition de l'encours par coupure

La circulation de billets, toutes dénominations confondues, s'est chiffrée à 119 millions, soit une diminution de 16,90 % par rapport à 2003. Elle est composée majoritairement de petites coupures : les billets d'une, de deux et de 10 gourdes représentent 58,19 % du total, en progression de 11,37 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. A l'exception du nombre des billets de 10 gourdes qui a connu une hausse substantielle de (+13,03 %), celui des billets d'une gourde a diminué de 0,83 % et celui des billets de 5 gourdes de façon marginale (0,33 %). Les grosses coupures : billets de 500 gourdes, 250 gourdes et 100 gourdes comptent pour 31 % de l'encours total. Les premiers se sont accrus de 57,50 % en glissement annuel, tandis que les deux autres ont accusé un repli respectif de 6,07 % et 53,53 %, après un accroissement respectif de 35 % et 64 % en 2003.

La structure de l'encours en valeur est demeurée inchangée, étant liée principalement à la politique de commande des billets prédéterminée par la BRH, et au mécanisme de rationnement mis en place pour faciliter la fluidité des transactions. Par contre, en volume, le poids des pièces a augmenté, passant de 67,8 % à 72,9 %.

### IX.1.3 Circulation fiduciaire au sens strict

La différence entre la circulation fiduciaire au sens large et les encaisses des banques, appelée circulation au sens strict, a atteint 9 062 MG. Elle affiche ainsi une très faible progression de 1 % en termes relatifs par rapport à l'exercice précédent, alors qu'elle avait crû de plus de 30 % en 2003.

### IX.1.4 Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH

L'activité des faussaires s'est intensifiée au cours de l'exercice 2004. Ces derniers ont presque doublé le volume de faux billets mis en circulation : 2 647 faux billets de gourde et 388 faux billets de dollar ÉU., équivalant à des montants respectifs de 862 410 gourdes et 29 600 dollars, ont été enlevés de la circulation, contre 1 343 et 215 billets en 2003. Les coupures de 100 et de 500 gourdes font l'objet d'une contrefaçon croissante et représentent 90 % du total des faux billets recensés. Il en est de même des billets de 20 et de 100 dollars ÉU qui comptent pour 84,50 % de l'ensemble des faux billets en dollar ÉU retenus aux guichets.

Considérant la courbe d'évolution mensuelle de saisie des faux billets, des pics mensuels indiquent que la contrefaçon est particulièrement intense pour les périodes de rentrée des classes et du carnaval. La mise en circulation de faux billets de dollar américain a été la plus élevée, notamment au cours des mois d'octobre et de février au cours desquels 11,08 % et 31,19% du total, soit respectivement 43 et 121 faux billets de dollars américains ont été saisis. En terme nominal, elle a atteint un montant de 3 061 et 10 212 dollars ÉU, respectivement.

## IX.2 Les chèques

### Les opérations de la chambre de compensation

Après avoir diminué de 2 % en 2003, le nombre de chèques libellés en gourdes compensés par la BRH, a reculé de nouveau en 2004 (-8,7 %) à 2 425 006, bien qu'un accroissement des opérations en valeur de 7,40% ait été enregistré cette année par rapport à l'exercice antérieur. Le solde final de la compensation des chèques en gourdes s'est élevé à 23 232,9 MG à la fin de l'exercice, plus de 65 % du montant ayant été compensé en novembre.

Le nombre de chèques libellés en dollars ÉU, échangés dans le système et validés par la BRH, a augmenté de 33,86 %, à 356 486 pour un montant de 1 672,9 millions de dollars ÉU (débit et crédit). Le solde final de la compensation a atteint 203,9 millions de dollars ÉU contre 180,8 millions pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice fiscal, la BRH a prélevé des frais sur les chèques pour des montants respectifs de 1,2 MG et 35,6 milliers de dollars ÉU, à raison de 50 centimes de gourdes par chèque libellé en gourdes et de 10 centimes de dollars par chèque libellé en dollars ÉU. Ceux-ci s'inscrivent respectivement en baisse de 115 963 gourdes et de 9 010,6 dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les chèques encaissés pour le Trésor Public enregistrés à la Chambre de Compensation, en hausse de 47,30 % par rapport à 2003, indiquent un volume de dépenses publiques de l'ordre de 4 813 MG. Plus du quart de ce montant a été collecté au cours du mois de septembre.

Tableau 40 Résultat de la compensation par banque  
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
<b>BRH</b>	9 811 ,4	14 481 ,8		4 680 ,2
<b>BNC</b>	6 818 ,2	7 936 ,8		1 118 ,7
<b>SGHB</b>	16 581 ,2	14 554 ,1	2 027 ,1	
<b>BPH</b>	3 797 ,5	3 364 ,0	433 ,5	
<b>BUH</b>	2 389 ,2	2 473 ,1		83 ,9
<b>BNS</b>	3 475 ,2	3 409 ,9	65 ,3	
<b>CBNA</b>	8 933 ,6	8 785 ,1	188 ,5	
<b>PMB</b>	6 816 ,9	6 648 ,6	168 ,2	
<b>CAP.BK</b>	6 112 ,5	6 382 ,3		269 ,8
<b>SGBL</b>	1 689 ,2	1 706 ,1		16 ,9
<b>BICH</b>	86 ,4	89 ,1		2 ,7
<b>UNBK</b>	17 933 ,4	14 914 ,9	3 018 ,5	
<b>SOCABK</b>	6 352 ,3	5 878 ,8	473 ,8	
<b>SOCBEL</b>	2 005 ,3	1 967 ,8	17 ,5	
<b>TOTAL</b>	<b>92 602 ,2</b>	<b>92 602 ,2</b>	<b>6 372 ,2</b>	<b>6 372 ,2</b>

Tableau 41 Résultat de la compensation par mois  
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
oct. 03	8 548 ,5	8 546 ,5	731 ,4	731 ,4
nov. 03	7 600 ,8	7 600 ,8	15 201 ,7	15 201 ,7
déc. 03	9 819 ,1	9 819 ,1	782 ,7	782 ,7
janv.04	8 283 ,5	8 283 ,5	667 ,7	667 ,7
févr. 04	6 388 ,5	6 388 ,5	582 ,4	582 ,4
mars 04	7 372 ,9	7 372 ,9	379 ,5	379 ,5
avr. 04	8 193 ,4	8 193 ,4	1 064 ,8	1 064 ,8
mai 04	7 391 ,5	7 391 ,5	1 096 ,8	1 096 ,8
juin 04	7 280 ,8	7 280 ,8	1 022 ,7	1 022 ,7
juill. 04	7 250 ,1	7 250 ,1	297 ,4	297 ,4
août 04	6 970 ,4	6 970 ,4	775 ,7	775 ,7
sept. 04	7 524 ,7	7 524 ,7	630 ,3	630 ,3
<b>TOTAL</b>	<b>92 602 ,2</b>	<b>92 602 ,2</b>	<b>23 232 ,9</b>	<b>23 232 ,9</b>

Tableau 42 Résultat de la compensation par banque  
(en dollars ÉU)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	27 ,0	33 ,3		6 ,2
BNC	124 ,2	73 ,1	51 ,2	
SGHB	313 ,1	375 ,4		62 ,3
BPH	111 ,7	72 ,5	39 ,2	
BUH	44 ,0	34 ,9	9 ,1	
BNS	79 ,8	59 ,0	20 ,8	
CBNA	106 ,5	184 ,9		68 ,5
PMB	180 ,8	210 ,8		30 ,1
CAP.BK	138 ,9	129 ,8	9 ,1	
SGBL	35 ,4	38 ,2		2 ,8
BICH				
UNBK	336 ,4	331 ,8	4 ,6	
SOCABK	145 ,0	119 ,0	26 ,0	
SOCBEL	30 ,1	30 ,2		0 ,1
<b>TOTAL</b>	<b>1 672 ,9</b>	<b>1 672 ,9</b>	<b>159 ,9</b>	<b>159 ,9</b>

**Tableau 43 Résultat de la compensation par mois  
(en dollars ÉU)**

	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Solde débiteur</b>	<b>Solde créditeur</b>
oct. 03	139,9	139,9	15,8	15,8
nov. 03	114,9	114,9	16,6	16,6
déc. 03	149,0	149,0	21,4	21,4
janv.04	125,9	125,9	21,7	21,7
févr. 04	94,0	94,0	14,7	14,7
mars 04	143,3	143,3	18,3	18,3
avr. 04	160,7	160,7	19,5	19,5
mai 04	146,4	146,4	11,9	11,9
juin 04	144,2	144,2	14,2	14,2
juil. 04	157,4	157,4	13,9	13,9
août 04	143,0	143,0	16,0	16,0
sept. 04	154,2	154,2	20,2	20,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 672,9</b>	<b>1 672,9</b>	<b>203,9</b>	<b>203,9</b>

### IX.3 Dépôts et Tirages des Banques Commerciales

Les dépôts en gourdes et en dollars ÉU des établissements bancaires à la BRH se sont chiffrés à 7 895 MG et 411,6 millions de dollars ÉU, respectivement, soit une augmentation de 30,70 % des dépôts en gourdes et une diminution de 11,30 % de ceux en dollars ÉU. Le motif de précaution et une meilleure couverture de l'espace financier expliquent pour une large part, l'accroissement des dépôts en gourdes, les taux de réserves obligatoires n'ayant pas été modifiés.

Les tirages en gourdes et en dollars ÉU des banques commerciales ont accusé des montants respectifs de 4 492,3 MG et 30,2 millions de dollars ÉU en 2004, contre 1 729,0 MG et 6,9 millions de dollars ÉU un an avant. Les premiers se sont accrus particulièrement en décembre, où les banques ont effectué des tirages de 960,4 MG, tandis que les seconds ont été les plus élevés en mars, où ils ont atteint 6,3 millions de dollars.

### IX.4 Services à l'État

#### IX.4.1 Banquier de l'État

##### Impression de chèques

Pour prévenir la contrefaçon, la BRH importe son papier de chèque et imprime elle-même les chéquiers pour sa clientèle. Ainsi, pour l'année fiscale 2003-2004, la BRH a exécuté les commandes de chèques au nombre de 293 234, dont plus de 96 % sont libellés en gourdes. Ceci représente une hausse de seulement 0,60 % par rapport à 2003.

##### Certification de chèques

Pour garantir leurs moyens de paiement, les gestionnaires des deniers publics ont la possibilité de demander que des chèques émis soient certifiés. Pendant l'année fiscale en cours, la BRH en a certifié deux fois moins qu'en 2003 : 2 622 chèques en gourdes et 175 chèques en dollars correspondant à des montants respectifs de 518 MG et 2,1 millions de dollars ÉU.

##### Ordre de virement

La BRH exécute des ordres de virement tant pour le secteur public que pour les différentes banques<sup>15</sup> fonctionnant dans le pays, à partir de leurs comptes ouverts à la Banque centrale. Elle a reçu 599 ordres de virement sur les comptes en gourdes et 128 sur les comptes en dollars. Plus de 40 % des ordres de virement reçus, toutes monnaies confondues, ont été placés entre octobre 2003 et février 2004.

<sup>15</sup>Le service des guichets inclut le nombre d'ordres de virement commandés par les banques dans cette partie du rapport à cause du mode de saisie des données en vigueur actuellement à la BRH. Il informe que des changements sont en train d'être opérés afin de ventiler cette information.

**Tableau 44 Évolution des soldes des comptes des institutions financières**  
(En millions d'unités monétaires)

<b>COMPTES</b>	<b>Septembre 2003</b>	<b>Septembre 2004</b>	<b>EVOLUTION</b>
Clearing Gdes	6 728,74	11 572,34	4 845,60
Clearing Dollars	83,43	121,25	37,82
Spécial FDI Gdes	67,81	22,46	- 45,35

### Traitement des dépôts

La BRH a traité 16 498 fiches de dépôts émanant des secteurs public et bancaire<sup>14</sup>, contre 15 726 en 2003. Les plus faibles niveaux ont été enregistrés en février (800) et mars (542), périodes correspondant à l'intensification de la crise politique.

### Traitement de chèques

Le nombre de chèques payés aux guichets et encaissés en chambre de compensation du 1er octobre 2003 au 30 septembre 2004 se chiffrent à 336 332, et représente moins de la moitié de celui de 2003.

### IX.4.2 Caissier de l'État

La BRH, à travers ses différents guichets internes et externes, a encaissé un montant de recettes fiscales de 11 617,7 MG pour le compte du Trésor public, lequel a été ainsi ventilé : 27 % constituent des recettes douanières, 67 % des recettes internes et 6 % des recettes diverses. Elle a traité en outre 291 502 bordereaux, avis de cotisation et reçus de caisse, ce qui représente une baisse de 13,8 % par rapport à 2003. La BRH a par ailleurs honoré des chèques émis par le Gouvernement d'une valeur globale de 5 923,0 MG, soit 2 105 MG de plus que l'année précédente.

<sup>14</sup>idem

## X. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

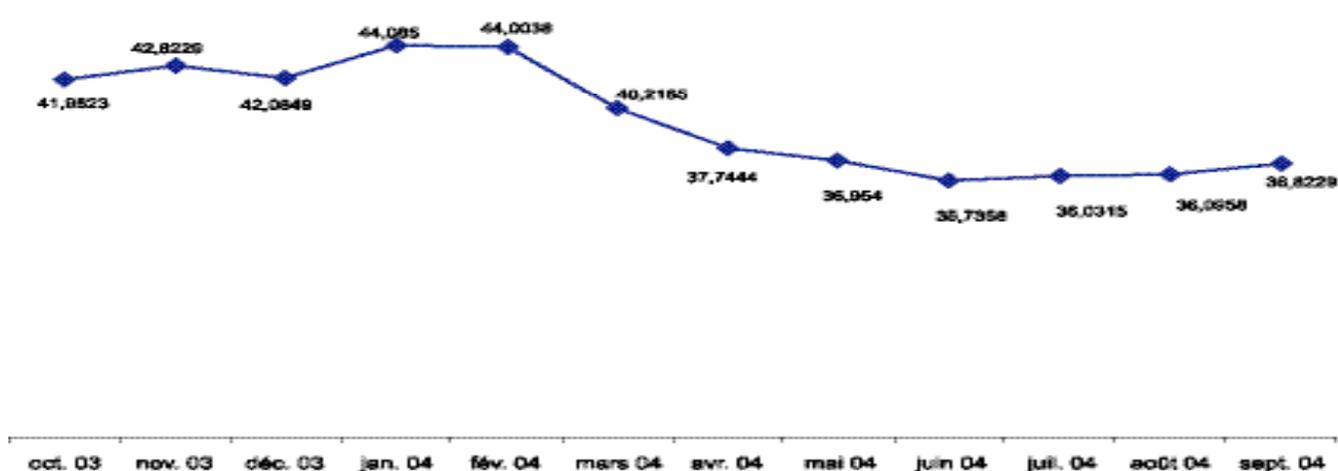
### X.1 De l' utilisation des opérations de change par la BRH

#### Évolution du taux de change en 2004

D'octobre 2003 à septembre 2004, le taux de change a connu trois phases dans son évolution. La première qui s'étend d'octobre 2003 à février 2004, est marquée par une légère tendance haussière du taux de change qui est passé de 41,85 à 43,93 gourdes pour un dollar É.U. Cette dépréciation de la gourde est le résultat du déficit budgétaire dont le financement par la BRH avait atteint 1,5 milliards de gourdes dès le mois de décembre et des achats de devises par la BRH, qui au cours du premier trimestre, se sont chiffrés à 26,1 millions de dollars É.U. Ces derniers visaient à contenir l'effet des dépenses en devises du gouvernement central sur les réserves nettes de change. En effet, ces dépenses sont passées, pour la période allant de juillet -septembre 2003 à celle d'octobre-décembre, d'une moyenne mensuelle de 5,2 millions de dollars É.U, à 9,1 millions de dollars É.U. Malgré ces achats, les comptes de transactions de la BRH ont accusé une sortie nette de 20 millions de dollars.

En raison des facteurs susmentionnés, la tendance à la dépréciation de la gourde s'est poursuivie même en décembre, mois habituellement caractérisé par une augmentation saisonnière de l'offre disponible de devises sur le marché local des changes, attribuable à une hausse des transferts privés<sup>17</sup>. En effet, au cours de ce mois, ces envois de fonds ont affiché un regain de 18,8 % par rapport à novembre, pour atteindre 38,2 millions de dollars É.U.

Graphique 40 : Évolution du taux de change  
(moyenne mensuelle gourdes/dollars É.U.)



La deuxième période, qui comprend les mois de mars à juillet 2004, a été marquée principalement par une forte tendance à la baisse du taux de change. De 43,93 gourdes pour un dollar avant la période carnavalesque, le taux a chuté jusqu'à 36,04 gourdes en juillet. Cette appréciation soutenue de la gourde s'explique par :

- des anticipations favorables des agents économiques au regard de l'amélioration du climat socio-politique et des perspectives de décaissements externes y relatives ;
- une augmentation du volume moyen des transferts privés induisant une amélioration des disponibilités en devises sur le marché des changes. De mars à juillet, les flux moyens mensuels de transferts privés ont été de 44,1 millions de dollars É.U contre 32 millions de dollars d'octobre à février ;
- une réduction importante des importations, principale composante de la demande de devises ;
- une contraction substantielle du financement monétaire depuis la fin du mois de mars ;
- des annonces de décaissement qui n'ont cessé de se multiplier depuis l'avènement du nouveau gouvernement. Ces annonces ont atteint leur apogée lors de la conférence des donateurs tenue à Washington le 20 juillet 2004 au cours de laquelle les bailleurs de fonds internationaux ont annoncé des engagements de l'ordre de 1,3 milliards de dollars pour la période allant de juillet 2004 à septembre 2006<sup>18</sup>.

<sup>17</sup>Principale composante de l'offre locale de devises

<sup>18</sup>Cadre de Coopération Intérimaire

La dernière période, qui s'étend de juillet à septembre 2004, est marquée par une légère dépréciation de la gourde dont le taux de change par rapport au dollar américain est passé de 36,04 à 36,61 HTG. La cause principale de cette dépréciation a été l'augmentation de la facture pétrolière, conséquence de la hausse de 9,36 % du prix moyen du baril de pétrole sur le marché international, qui s'est élevé à 42,31 dollars ÉU. Les effets de ce choc de prix se sont traduits en une progression significative de la valeur des importations pétrolières. En parallèle, durant le mois de septembre, les principales composantes des importations ont crû en importance en raison des commandes pour la rentrée des classes. Il en est résulté de fortes pressions sur la demande de devise

## **XI. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN**

### **XI.1. Le Système d'Information Financier**

Comme annoncé l'année précédente, une nouvelle approche a été adoptée pour relancer ce projet et elle s'est révélée satisfaisante, malgré tous les problèmes rencontrés par l'équipe de développement, les aspects techniques se mêlant aux aspects relatifs à la gestion et à la conjoncture. Suite aux recommandations de la Direction Information et Technologie, le Conseil d'administration a formé un comité de pilotage pour relancer le projet auprès des banques commerciales et superviser l'équipe de projet Informatique qui s'est élargie à d'autres compétences nécessaires à la réalisation d'un projet.

Actuellement, la BRH planifie avec les banques commerciales le déploiement des modules (Réserve Légale, Centrale des Risques, Change, Impayés) qui ont été déjà développés. Les tests sont prévus pour le mois de février 2005 et seront effectués module par module en commençant par celui du change.

La BRH a aussi programmé pour l'exercice suivant, d'une part, de développer le module « Bilan » et « états des Circulaires », et, d'autre part, d'entamer la dernière phase du projet, de traiter les données recueillies et rédiger les rapports y relatifs.

#### **XI.1.1. Crédit Direct**

Commandité par le Ministère de l'Économie et des Finances, le projet Crédit Direct consiste à mettre en oeuvre un programme de paiement des fonctionnaires publics permettant de:

- 1) Saisir à l'aide d'un formulaire les informations sur les fonctionnaires publics intéressés à ce programme;
- 2) Procéder à l'enregistrement ou à l'ouverture de comptes dans les banques commerciales pour les intéressés;
- 3) Transférer les informations sur les montants et les bénéficiaires du Ministère des Finances à la BRH;
- 4) Créditer les comptes des fonctionnaires ouverts dans les banques commerciales conformément aux informations reçues du Ministère des Finances.

#### **XI.1.2 Les livrables**

- Un formulaire permettant de mettre à jour la base de données des fonctionnaires au Ministère des Finances et de recueillir les commentaires de ces derniers sur ce programme,
- Des procédures d'enregistrement du compte de chacun des intéressés.
- Des procédures et des mécanismes de transfert des informations du MEF vers la banque centrale,
- Des procédures et des mécanismes pour créditer les comptes ouverts dans les banques commerciales,
- Des procédures de notification du crédit des comptes aux fonctionnaires.

Une sous-commission composée des représentants du MEF a déjà été formée, avec comme principale fonction de planifier la mise en place du projet. Elle sera élargie à des cadres de la BRH pour constituer un comité de maîtrise d'ouvrage et un comité de pilotage, d'une part, et une équipe de projet informatique, d'autre part. Ce projet sera effectif en décembre 2005.

#### **XI.1.3. Gestion des Ressources Humaines**

La Direction Information et Technologie a réalisé la migration de cette application et l'implémentation des changements à moindre coût, en terme de temps et de ressources. Le cahier de charges devant regrouper les demandes éparses (nouveaux rapports, nouveaux groupes de données à prendre en compte, nouveaux écrans, ...) en vue de produire une nouvelle version de l'application sera finalisé d'ici la mi-février 2005. Le cycle de développement se poursuivra après la validation de ce document par les utilisateurs. Ce projet sera effectif au plus tard en décembre 2005.

#### **XI.1.4. Gestion électronique des réquisitions et des commandes**

Le développement de l'application de gestion électronique des réquisitions et des commandes a été reporté, à la demande des utilisateurs, pour étudier un système beaucoup plus élargi d'automatisation de toutes les fonctions réalisées au Service du Support.

La Direction Information et Technologie a aidé le Service du Support à reconstituer ce document, et attend son approbation pour identifier toutes les fonctions nécessaires à être automatisées et démarrer leur cycle de développement. Ces fonctions sont :

- L'approvisionnement des différentes entités de la BRH en fournitures de bureau, matériels et équipements nécessaires à leur fonctionnement;
- La gestion des immobilisations;
- Le paiement des fournisseurs;
- La gestion du parc automobile;
- La gestion du courrier;
- Le renforcement du système de transport interne de la BRH;
- L'organisation sur demande des institutions publiques et/ou privées du transport de leurs fonds;
- Etc.

Comme l'analyse de la gestion des réquisitions et des commandes est déjà terminée, ce projet sera rendu effectif en décembre 2005.

### **XI.2. Projets techniques**

#### **XI.2.1. Migration vers Windows 2000 et Exchange 2000**

La BRH a entrepris cette année la migration de son domaine Windows NT vers Windows 2000 Active directory et de son système de messagerie Exchange 5.5 vers Exchange 2000. Cette migration facilitera la gestion de l'environnement de la BRH grâce aux nouvelles fonctionnalités qu'offre Windows 2000 Active Directory.

#### **XI.2.2. Autres projets techniques**

Les autres projets techniques en cours (Réseau Télématique Financier (RTF), Réseau VSAT) n'ont pas évolué par rapport à l'année précédente. L'installation des équipements terminaux, prévue au niveau des institutions financières dans le cadre du RTF, se fera au cours du premier trimestre de l'exercice suivant. Le déploiement des VSAT n'est pas encore effectué.

### **XI.3. Alimentation en énergie**

#### **XI.3.1. Production de l'énergie électrique**

La BRH possède un parc de génératrices d'une puissance disponible d'environ 2,4 MVA réparti comme suit : trois (3) groupes de 500 kVA installés dans le nouveau bâtiment et un (1) groupe de 960 kVA. Le second est monté en cabine insonorisée et fournit l'essentiel de l'énergie en cas de défaillance ou de mauvaise qualité de l'électricité produite par l'ED'H. Ainsi, la capacité installée a augmenté d'environ 70 % en quatre ans.

Le groupe de 960 kVA a été disponible tout au cours de l'année et a fourni la majeure partie de l'énergie lors des coupures. Quant aux groupes de 500 kVA, une panne de moteur pour le groupe No 2 a été enregistrée et 3 pannes de rotor d'excitatrice pour chacun des trois groupes. Les solutions suivantes ont été apportées:

⊗ Une révision complète du moteur par notre fournisseur de service;

⊗ Remplacement du rotor d'excitatrice du groupe 1 et rebobinage de celui du groupe 2.

Les pannes d'excitatrice semblent provenir d'une mauvaise lecture du courant débité. La BRH envisage de modifier la chaîne de mesure afin de résoudre ce problème.

### **XI.3.2. Alimentation des charges secourues**

L'Alimentation Sans Interruption (ASI) du nouveau bâtiment est tombée en panne. Pour assurer l'alimentation des charges critiques, un transformateur élévateur et une ligne reliant le réseau d'ASI de l'ancien bâtiment à celui du nouveau bâtiment ont été installés provisoirement. Les charges critiques sont alimentées par cette nouvelle ligne, en attendant les réparations nécessaires.

### **XI.3.3. Climatisation**

Le Service Electro-technique (ET) a dû intervenir pour résoudre certaines pannes sur les unités du Cap et du nouveau bâtiment à Port-au-Prince.

Les visites d'entretien prévues dans le contrat signé avec la firme York International n'ont pas eu lieu. Les troubles que le pays a connus seraient à la base de la décision de cette firme de ne pas dépêcher un technicien en Haïti.

Compte tenu de sa capacité d'intervention en cas de panne ou pour effectuer des opérations de maintien sur les unités de climatisation, le Service ET a recommandé qu'une seule visite soit prévue dans le cadre du renouvellement du contrat de maintenance. Une telle décision, motivée par la capacité d'intervention de l'équipe locale, va diminuer substantiellement le coût d'entretien des systèmes installés au Cap et à Port-au-Prince.

### **XI.3.4. Gestion des stocks de matériel électrique**

L'utilisation du logiciel GESMAT a été lancée. La première phase de saisie des données relatives à l'identification et aux spécifications techniques des équipements et des consommables a été bouclée.

## XII . DIRECTION DE L'INSPECTION GENERALE DES CAISSES POPULAIRES

Au cours de l'exercice 2003-2004, la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP) a concentré ses activités autour de deux axes: le renforcement de sa structure interne et la poursuite des programmes d'inspection.

En effet, pour mieux remplir sa mission de contrôle et de supervision des caisses d'épargne et de crédit, la DIGCP a entamé le processus d'amélioration de son espace physique et de renforcement de son effectif.

De juin à septembre 2004, la DIGCP a réalisé des visites d'inspection dans 8 caisses d'épargne et de crédit, réparties dans quatre départements du pays, et dont l'actif s'élève à plus de 422 MG. Les objectifs poursuivis étaient de s'assurer du respect de la législation haïtienne sur les coopératives d'épargne et de crédit, et de l'application des circulaires émises par la BRH.

Par ailleurs, au cours de ce même exercice, la DIGCP a bénéficié, grâce à une aide de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), de l'appui technique de Développement International Desjardins (DID). Trois (3) de leurs consultants ont séjourné à Port-au-Prince dans le but de parachever le dossier relatif à l'agrément des caisses populaires et la mise en place de nouvelles circulaires.

En vue de constituer un répertoire des coopératives, la DIGCP se propose l'année prochaine, de procéder à un inventaire exhaustif des caisses populaires existant sur tout le territoire. Ceci permettrait d'établir un état des lieux devant faciliter la compréhension du secteur et d'élaborer de meilleures stratégies de travail.